

Panne de téléphonie

**La panne de téléphonie est à présent résolue!
Vous pouvez de nouveau contacter les services municipaux.**



© ?

Une panne momentanée de téléphonie ne permet pas actuellement de joindre les services de la Mairie.

L'opérateur et les services concernés sont mobilisés pour rétablir la communication dans un délai rapide.

Il vous est toujours possible de contacter les services par mail en utilisant le formulaire de contact situé tout en bas de notre site

Merci de votre compréhension.

Liens utiles

[Contacter les services Municipaux](#)